

RESTRICTED

SR/G/10

20 février 1949

Original : FRENCH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE D'UNE REUNION ENTRE
SA MAJESTE LE ROI ABDULLAH DE TRANSJORDANIE
ET SON PREMIER MINISTRE ET LA COMMISSION DE
CONCILIATION

Tenue le 20 février 1949, au Palais de Chouleh.

Présents: S. M. le roi Abdullah de Transjordanie
S. E. Tewfik Pacha - Premier Ministre de Transjordanie
M. Yalchin (Turquie) - Président
M. de Boisanger (France)
M. Ethridge (Etats Unis)
M. Azcarate - Secrétaire principal

Parlant en termes généraux, le ROI et le PREMIER MINISTRE soulignent la nécessité de ramener les Juifs à un esprit de modération. Ceux-ci ne doivent pas croire que les Arabes se présentent aux négociations comme battus. Ils ajoutent que la paix est nécessaire pour tous et que la paix en Palestine est étroitement liée à la paix générale.

Au début de la conversation, le PREMIER MINISTRE déclare que l'idée de réunir une conférence préparatoire des Etats arabes n'est pas acceptable parce qu'il n'en résulterait qu'une perte de temps. Plus tard, le Roi et le Premier Ministre acceptent de prendre part à une telle réunion, étant bien entendu que si l'ensemble des Etats arabes ne peuvent pas être amenés à entamer des négociations de paix avec Israël, le gouvernement de Transjordanie engagera immédiatement des négociations pour une paix séparée. En conversation privée avec M. de Boisanger, le Premier Ministre insiste fortement pour que cette conférence préparatoire des Etats arabes se tiennne à Beyrouth.

Sur la question des réfugiés, le PREMIER MINISTRE, en réponse à une question de M. Ethridge, explique qu'en premier lieu les réfugiés doivent se voir reconnaître et garantir le droit de retourner dans leurs foyers. Si le gouvernement d'Israël refuse de les admettre, le gouvernement de Transjordanie est prêt à leur faciliter l'établissement

/permanent, soit en

permanent, soit en Transjordanie soit dans la partie arabe de la Palestine. Cela soulèverait, d'un côté, la question d'indemnités à payer par Israël, et de l'autre la nécessité d'un appui financier de l'extérieur. Le Premier Ministre ajoute qu'une loi a été adoptée quelques jours plus tôt accordant à tous les réfugiés le droit de demander la nationalité transjordanienne et d'obtenir un passeport; le nombre de demandes a été très grand et, de l'avis du Premier Ministre, cela permet d'affirmer qu'au moins dans les territoires occupés par les forces irakiennes et transjordanienes, la solution du problème des réfugiés commence à prendre forme. Le Premier Ministre espère que dans un ou deux mois quatre vingt pour cent environ des réfugiés se trouveront en Transjordanie parce que c'est le pays leur offrant le plus de facilités pour l'exercice de leurs professions ou métiers.

Selon le Premier Ministre, seuls les Arabes ayant laissé des biens immobiliers en zone juive demanderont à rentrer : pas plus de huit à dix pour cent.

A propos de Jérusalem, le ROI déclare catégoriquement que le maintien de cette ville entre les mains des Arabes est une nécessité absolue, ajoutant que Jérusalem sous la domination juive serait un poignard dirigé contre le coeur de la Transjordanie. L'évacuation militaire de Jérusalem présenterait de graves dangers. Les Arabes doivent récupérer les quartiers arabes de la Nouvelle Ville et, en tout cas, avoir le contrôle de la gare du chemin de fer de Mont Zion.

Il suppose que le Président ne s'est référé à une solution possible, consistant en une sorte de "suzeraineté" internationale avec deux mandats, l'un arabe et l'autre juif pour les zones arabe et juive respectivement, qu'à titre d'exemple.

Le PREMIER MINISTRE déclare qu'il n'y a pas eu de contacts officiels avec les Juifs : certaines personnes ont pu se rencontrer à titre individuel et discuter des questions d'intérêt commun.

/Le Premier Ministre

Le Premier Ministre souligne de manière très nette que les négociations entre Israël et la Transjordanie, à Rhodes, auront un caractère exclusivement militaire. "Nous sommes très intéressés à nos conversations avec la Commission", ajoute-t-il.
